

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage | Jury par défaut | Tous les candidats | 52 | 402 | 47 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger un raisonnement et une solution,
- * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- * Détenir un bon niveau de culture générale et savoir s'informer sur les questions d'actualité et savoir les analyser,
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
- * Savoir manipuler les outils mathématiques du lycée avec aisance,
- * Savoir appréhender des phénomènes physiques et comprendre un énoncé,
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique,
- * Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques,
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe (projets, travaux pratiques...),
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (et gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie,
- * Avoir le sens pratique, être attentif, rigoureux et à l'écoute,
- * Faire preuve de curiosité et d'intérêt pour les sciences et pour les matières relevant du monde du génie civil et de la construction.

Attendus locaux

Parcours proposés dans la spécialité de BUT :

1. Travaux Bâtiment
2. Travaux Publics
3. Bureau d'Etudes Conception

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BUT Génie Civil Construction Durable a pour objectif de former des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession, comme la gestion des projets. C'est une formation en 3 ans accessible à tous les bacheliers et notamment les bacheliers technologiques.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier de candidature est examiné sur la base des résultats scolaires avec un intérêt particulier pour les matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques et SVT) ainsi que les matières de communication et d'expression (français et anglais).

L'appréciation émise par l'établissement d'origine sur l'aptitude de l'étudiant à réussir dans notre formation ainsi que ses motivations et les atouts pour y réussir sont également considérés.

Le jury a également convoqué quelques candidats pour des entretiens individuels afin de mieux connaître leurs motivations. Tous les candidats n'ont pas été convoqués.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidatures sont dans l'ensemble en adéquation avec les exigences de notre formation.

Les « projets de formation » ne doivent pas être entièrement issus d'exemples trouvés sur internet et doivent absolument exprimer une motivation personnelle réelle. Elle pourra être étayée par des descriptions d'expériences professionnelles ou non, des témoignages, une expression sincère et non par des phrases piochées sur des sites spécialisés dans la rédaction de lettres de motivations.

Lorsque la lettre de motivation est utilisée pour plusieurs formations, attention de bien modifier le nom de l'établissement et/ou formation.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|------------------------------|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats scientifiques : | Notes en mathématiques, sciences physiques, chimie et SVT | L'évaluation des dossiers est prioritairement basée sur les notes obtenues au lycée (première, terminale) en particulier celles relatives aux matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur...). Le cas échéant, les notes obtenues lors d'études supérieures peuvent être évaluées avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant sera demandé. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | L'aptitude à communiquer | Orthographe, vocabulaire | L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français) sera également appréciée grâce à la fiche avenir et aux notes obtenues aux épreuves anticipées de français. | Important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|-------------------------------|---|---|---------------------------------|
| Savoir-être | Implication dans le travail | Appréciation pédagogique | L'assiduité, l'implication dans le travail et le sérieux seront également pris en compte grâce à l'appréciation de l'équipe pédagogique du lycée. | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation pour la spécialité | Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité | La motivation et la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat seront examinés au travers : Des spécialités et des options choisies en classe de première et terminale pour les bacheliers généraux. De l'appréciation de l'équipe pédagogique De la connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité (projet de formation) | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Autres expériences | Autonomie dans le travail Travail en équipe | L'engagement dans le milieu associatif ou des responsabilités dans le milieu scolaire et extra-scolaire pourront également être pris en considération. | Complémentaire |

Signature :

Cécile MACHUT,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Béthune